

## Recherche biomédicale : « C'est le rôle de France Universités de conduire cette réflexion » (G. Gellé)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°285857 - Publié le 12/04/2023 à 17:24

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 14/04/2023 à 08:58



Guillaume Gellé - © Seb Lascoux

« Ce rapport sur la recherche biomédicale est fait pour alimenter les échanges et les discussions. Il fallait que quelqu'un le fasse, et nous avons pensé que c'était le rôle de France Universités que de conduire cette réflexion », déclare [Guillaume Gellé](#), président de la conférence, le 06/04/2023.

Il s'exprime lors de la présentation des dix propositions de France Universités pour « relancer la recherche biomédicale en France », qui s'appuient sur un rapport commandé par la conférence au cabinet Siris Académic, réalisé en 2022 sur la base d'analyses bibliométriques des publications en recherche biomédicale.

« Les questions de santé sont très territorialisées, pas seulement pour leur efficacité, mais aussi pour leur impact. Il est donc normal que nous nous mobilisions sur un sujet porté par les territoires », ajoute Guillaume Gellé, qui estime que « les acteurs mériteraient vraisemblablement d'être coordonnés d'une manière différente pour être efficaces ».

Sur ce sujet, les interlocuteurs de France Universités sont, outre les organismes de recherche :

- « Les directeurs généraux des CHU (Centre hospitalier universitaire), qui ont déjà reçu le rapport un peu en amont et avec qui nous allons maintenant échanger ;
- les maires des collectivités qui président les conseils de surveillance des CHU.

C'est un écosystème au cœur duquel l'université est en place. »

« Nous voulions apporter des éléments au débat avec une approche scientifique pour partager un diagnostic et porter des solutions. Nous avons formulé dix propositions, et nous sommes prêts à discuter avec tout le monde. Ce rapport peut éventuellement conduire à d'autres propositions, dans d'autres instances. »

## Enjeux de santé : « Apporter des solutions au débat public et aux décideurs » (G. Gellé)

« Les enjeux de la santé nous paraissent être une priorité absolue. Ces dernières années l'ont vraiment illustré et ont révélé au grand public le sentiment des universités concernant les étudiants, les problématiques d'aménagement du territoire en santé, la position de la France en recherche en santé, l'attractivité des filières médicales, etc. Nous nous sommes dit qu'il fallait être capable d'apporter des solutions au débat public et aux décideurs », déclare Guillaume Gellé.

*« L'université en France, par la place centrale qu'elle occupe au cœur de la recherche et de la formation, notamment dans sa mission de formation du personnel médical et paramédical, devait apporter une réponse. »*

## Appel à un cabinet indépendant pour « objectiver » les constats

« Ce travail, initié par l'ancien bureau de France Universités, est né de plusieurs constats sur la situation de la recherche en biologie-santé, et de la nécessité pour nous d'objectiver un certain nombre de choses. Le regard porté par les acteurs de nationaux ou le grand public sur ces questions ne nous paraissait pas évident à objectiver. Nous avons donc voulu recourir à un cabinet indépendant », indique Guillaume Gellé.

« Beaucoup de rapports ont été faits sur les CHU (Centre hospitalier universitaire), souvent à chaque anniversaire [de leur création]. Deux rapports ont été menés par l'Académie de médecine, deux par la Cour des comptes et un par Terra Nova plus récemment. Nous voulions donner une dimension un peu plus universitaire avec un travail bibliométrique et une comparaison internationale », complète Manuel Tunon de Lara, ancien président de France Universités.

## « Notre spectre nous permettait d'appréhender les choses de manière large et légitime » (M. Tunon de Lara)

Interrogé par News Tank sur les raisons de cette prise de position de France Universités, Guillaume Gellé répond : « Pourquoi nous ? Parce que personne ne l'avait fait avant, et parce que nous pensons que c'est un sujet majeur ! »

« En France, les premiers acteurs de la recherche sont les universités, en nombre, en quantité, en impact. Une association comme France Universités, qui réunit l'ensemble des acteurs, a vocation à contribuer à faire avancer les choses avec des méthodes académiques et universitaires. C'est inscrit dans nos statuts », complète Manuel Tunon de Lara.

« Ce sont les universités qui emploient les personnels hospitalo-universitaires. Elles sont donc légitimes à se poser la question. Aujourd'hui, l'Inserm n'a plus que des UMR, il n'a plus d'unités propres. Toutes ses unités sont en lien avec les universités. Par ailleurs, toutes les écoles d'ingénieurs sont associées à l'université. Au-delà du fait qu'une telle étude n'avait pas été faite, notre spectre nous permettait d'appréhender les choses de manière large et légitime », ajoute-t-il.

**« Ce que nous proposons pour l'Inserm, nous le proposons évidemment avec les autres organismes de recherche » (G.**

## Gellé

---

Questionné par News Tank sur la forme que pourrait prendre concrètement la simplification du « *millefeuille organisationnel* » proposée par France Universités, « *en confiant à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) le pilotage de la programmation nationale de la recherche en santé, et aux universités le pilotage de la politique scientifique locale* », Guillaume Gellé répond : « *C'est au cœur des réflexions que porte la mission Gillet, dont nous attendons les premiers rendus. Ce que nous proposons pour l'Inserm, nous le proposons évidemment avec les autres organismes de recherche.* »

« *Nous sommes dans un système où les organismes de recherche, les universités et les CHU sont bien établis. Nous ne voulions pas résumer le débat à 'l'un veut absorber l'autre'. Non, il y a de la place pour tout le monde, en clarifiant les missions de chacun dans l'intérêt général de notre pays, qui est de faire en sorte que notre performance et soit le plus efficace possible pour nos personnels.* »

## « Le CHU n'a jamais été réformé et nous paraît dans son organisation obsolète » (G. Gellé)

---

Guillaume Gellé revient également sur les enjeux dans les CHU : « Le CHU, un dispositif datant de 1958 qui a fait de la France un des pays de premier plan en médecine, n'a jamais été réformé et nous paraît dans son organisation obsolète. Il perd progressivement de sa dimension universitaire. À cela s'ajoute la crise de l'hôpital public, et nous considérons qu'il y a une transformation nécessaire pour en refaire un dispositif performant pour la France. »

## « Il faut un plan pour recréer l'attractivité des filières HU »

Autre constat : « Nous perdons chaque année des personnels HU (Hospitalo-universitaire), dont l'employeur principal est l'université. Ils ont de plus en plus de difficultés à s'épanouir dans la triple mission formation-soin-recherche, alors que nous avons récemment, notamment avec la réforme du premier cycle de santé, élargi le *numerus apertus*. Ces étudiants arrivent maintenant en second cycle, nous avons donc besoin de plus de HU pour les former. »

Or, nous avons perdu de l'attractivité. Ces personnels ont même plutôt tendance pour certains à quitter l'université. Et ceux qui prolongeaient un peu leur activité après leur retraite, au service de l'hôpital notamment, ont tendance à ne plus vouloir le faire. Il y a aussi de plus en plus de détachements et de disponibilités, etc. Il faut donc un plan pour recréer l'attractivité des filières HU. »

*« À un moment donné, le soin est devenu la priorité dans les CHU, y compris avec des personnels HU qui se sont beaucoup engagés et se sont peut-être même éloignés des universités, et il faut veiller à conserver les équilibres. »*

## « Veiller à ce que l'université soit aussi l'interlocuteur du CHU »

Questionné sur la réaction des directeurs de CHU face à la proposition de France Universités de réuniversitariser les CHU, Guillaume Gellé indique : « Nous n'en avons pas parlé avec la conférence des directeurs de CHU, mais je ne pense pas que ce soit un sujet polémique, le CHU n'est pas un hôpital classique ».

« L'université a énormément changé depuis 2007 et les objectifs que l'on se fixe sont extrêmement ambitieux en formation, en recherche et en innovation dans le domaine de la santé. Pour cela, l'université a besoin de se mobiliser dans son ensemble, pas uniquement à travers ses composantes santé, et donc il faut bien veiller à ce que l'établissement université soit aussi l'interlocuteur du CHU », ajoute-t-il.

Il ne s'agit pas non plus selon lui « de se substituer aux composantes de santé dont nous reconnaissions la place et la légitimité, mais de reprendre en compte l'évolution du paysage ».

## « L'Inserm se trouve curieusement un peu isolé » (M. Tunon de Lara)

---

Interrogé sur la position de Didier Samuel, P-DG de l'Inserm, sur la tutelle des CHU, Manuel Tunon de Lara répond : « *Ce que dit Didier Samuel, et il a raison, c'est que l'Inserm se trouve curieusement un peu à côté de la recherche clinique [en termes de publications], à côté de la recherche biomédicale, un peu isolé. C'est pour cela qu'il serait bien de lui attribuer un rôle de pilotage, ensemble, avec un spectre plus large.* »

Concernant « *le pilotage au niveau local, d'un site, des UMR (Unité mixte de recherche), etc., on se plaint déjà d'avoir de multiples tutelles. Il faut attendre de voir ce que va donner la mission Gillet. Après, il y a un lien à faire. Aujourd'hui le seul lien qui existe est celui des CIC (Centre d'investigation clinique), qui sont un partenariat entre les CHU et l'Inserm et, dans un deuxième temps et plus accessoirement - à tort -, l'université.* »

*« D'une manière générale, l'université dans son assertion la plus large, ainsi que l'Inserm, doivent nouer avec l'hôpital et avec le CHU une nouvelle relation constructive, gagnante. Cela a fait la force de la France jusqu'à présent. »*

## « Avoir une politique ambitieuse en recherche biomédicale est une façon de faire revenir et d'attirer entreprises et investissements » (M. Tunon de Lara)

Interrogé par News Tank sur le lien entre les propositions de France Universités et les politiques d'innovation en santé, Manuel Tunon de Lara indique : « L'étude n'incluait pas d'indicateur de l'innovation, car ce n'était pas l'objectif. La production scientifique ne se mesure pas avec les mêmes indicateurs que pour l'innovation, qui aurait nécessité des indicateurs sur le nombre de brevets, de co-publication avec des industriels, ou encore de licences de transfert technologique.

Toutefois, il est connu et reconnu que l'innovation et sa performance sont liées au terreau de la recherche. Plus il y a une masse critique de la production scientifique en biologie fondamentale, plus il y a de chance de voir apparaître des inventions et des innovations. Améliorer le niveau de la production scientifique et son impact renforce l'innovation. Cela se vérifie assez facilement avec la stratégie des entreprises du secteur. Elles vont là où se fait la science.

*Avoir une politique ambitieuse dans le domaine de la recherche biomédicale est donc une façon de faire revenir et d'attirer à la fois les entreprises et les investissements dans le domaine. »*

## « La France n'a-t-elle pas besoin d'une stratégie d'emblée européenne » ?

« Au sein du plan France 2030, une part importante des financements est dédiée à la santé selon différentes stratégies d'accélération. Je ne sais pas où en est la mise en place de l'Agence innovation santé, mais la question que l'on doit se poser c'est "Est-ce que la France seule est capable de le faire, ou n'a-t-elle pas besoin d'une stratégie d'emblée européenne ?"

Plusieurs dynamiques sont en train de se mettre en place avec le lancement des pôles universitaires d'innovation qui vont réorganiser les acteurs sur les territoires et qui associent beaucoup les CHU, l'appel à projets pour une seconde vague de labellisation IHU (Institut hospitalo-universitaire) très liée à l'innovation, etc. »



### France Universités

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

**Catégorie :** Groupement professionnel

### Général

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Date de création      | 1971  |
| Statut                | Association loi 1901 reconnue d'utilité publique  |
| Missions et objectifs | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.</li> <li>• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.</li> <li>• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.</li> </ul> |

**Membres**

Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

**Présidence**

Bureau élu en décembre 2022 composé de :  
Président : Guillaume Gellé  
Vice-présidents :

- Dean Lewis
- Virginie Dupont

**Chiffres clés****Personnels**

- Une équipe permanente : 27 personnes.
- Des conseillers et consultants : 7 personnes.

---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 14/01/2022 à 15:46

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »